



HAL
open science

Frédéric Imbert, Catherine Pinon, L'arabe dans tous ses états ! La méthode. Niveau A1 vers B1

Manuel Sartori

► To cite this version:

Manuel Sartori. Frédéric Imbert, Catherine Pinon, L'arabe dans tous ses états ! La méthode. Niveau A1 vers B1. Bulletin critique des annales islamologiques, 2024, 38, 10.4000/bcai.4854 . hal-04555748

HAL Id: hal-04555748

<https://hal.science/hal-04555748v1>

Submitted on 23 Apr 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Frédéric IMBERT, Catherine PINON, *L'arabe dans tous ses états ! La méthode. Niveau A1 vers B1*

Manuel Sartori



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/bcai/4854>

DOI : [10.4000/bcai.4854](https://doi.org/10.4000/bcai.4854)

ISSN : 2731-2046

Éditeur

IFAO - Institut français d'archéologie orientale

Référence électronique

Manuel Sartori, « Frédéric IMBERT, Catherine PINON, *L'arabe dans tous ses états ! La méthode. Niveau A1 vers B1* », *Bulletin critique des Annales islamologiques* [En ligne], 38 | 2024, mis en ligne le 14 avril 2024, consulté le 21 avril 2024. URL : <http://journals.openedition.org/bcai/4854> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/bcai.4854>



Le texte seul est utilisable sous licence CC BY-NC-SA 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

Frédéric IMBERT, Catherine PINON
L'arabe dans tous ses états ! La méthode.
 Niveau A1 vers B1

Paris, Ellipses
 2022, 359 p.
 ISBN : 9782340069848

Mots-clés : annexion, définition, détermination, épithètes, grammaire arabe, segmentation, *tanwīn*

Keywords : annexation, Arabic grammar, attributes, definition, determination, segmentation, *tanwīn*

C'est un véritable plaisir de voir arriver une nouvelle méthode dans nos domaines pédagogiques, d'autant plus quand, comme l'auteur de ces lignes, on a pu la suivre dans ces premières moutures alors qu'on était étudiant⁽¹⁾, et cela l'est d'autant plus que le résultat final est tout à fait excellent, à tous points de vue. C'est donc l'occasion de saluer ici ses auteurs et concepteurs, dont l'un est désormais collègue, cette méthode venant compléter un autre ouvrage de l'auteur, paru en 2008⁽²⁾.

L'ouvrage se compose de dix leçons dont seules trois ne sont pas accompagnées d'un texte: la première, consacrée à la phonologie de l'arabe et au système de transcription de ses caractères, et les quatrième et cinquième, consacrées au système graphique arabe. Les textes sont les prétextes à l'étude de la grammaire arabe en lien avec les niveaux visés par la méthode, et ont été pensés de manière à aborder progressivement, et en autonomie, les notions grammaticales essentielles de l'arabe⁽³⁾. Ces textes sont suivis de trois moments d'étude: vocabulaire d'abord, explications et commentaires ensuite, grammaire enfin (partie à part entière à compter de la sixième leçon, avant cela confondue avec les explications et commentaires). La dixième et dernière leçon se conclut par un point fort utile sur l'introduction à l'utilisation du dictionnaire (p. 299-302).

Le vocabulaire se présente sous forme de listes, distinguées, le cas échéant, en fonction de la nature

de ce vocabulaire (adjectifs, noms, particules, verbes, adverbes, expressions, etc.). On insistera sur le fait que ce lexique est vocalisé exactement comme il convient et non de manière anarchique comme cela peut se voir dans d'autres ouvrages. Il est par ailleurs assorti d'explications quant aux conventions adoptées, qu'il s'agisse de celles concernant la présentation des noms, adjectifs et participes (p. 171-172), ou bien de celles concernant la présentation des verbes, qu'il s'agisse alors de leur conjugaison (p. 234-235) ou de leur régime (p. 266), ce qui révèle le grand soin apporté par les auteurs à cette méthode dans la perspective d'un usage en autonomie.

Les explications et commentaires se font ligne à ligne: dans des encarts, le texte est petit-à-petit reproduit mais cette fois entièrement vocalisé⁽⁴⁾ et suivi par sa traduction. À la suite de chacun de ces encarts, apparaissent, pas-à-pas, les explications et commentaires, dans l'ordre d'exposition proposé par le texte. Ces explications et commentaires sont principalement grammaticaux, de par la nature de l'ouvrage, mais également culturels, ces derniers apparaissant dans des encadrés sur fond gris. Les commentaires grammaticaux sont pour la plupart accompagnés de renvois (qui apparaissent en gras) vers la partie grammaticale *stricto sensu*, celle de la leçon étudiée ou d'une autre présente dans la méthode.

Les explications et commentaires grammaticaux qui sont livrés dans une partie réservée (grammaire à partir de la leçon 6) ou dans les explications et commentaires portant sur le texte, constituent le point fort de l'ouvrage: tout y est détaillé par le menu, l'étudiant laissé seul devant cette méthode pouvant alors tout à fait comprendre ce dont il retourne sans se sentir abandonné devant des questions sans réponses. Véritable cœur de la méthode, le soin apporté aux explications grammaticales va de pair avec celui pris à la présentation du vocabulaire comme des encarts culturels qui représentent en eux-mêmes un plus tout à fait appréciable. Tout ceci montre la grande qualité pédagogique des auteurs: par leurs explications, les exemples convoqués, et la manière dont ils présentent le tout, ils rendent compréhensible en autonomie la matière, souvent aride, qu'est la grammaire arabe.

L'ouvrage se conclut par une partie intitulée « Pour aller plus loin » (p. 305-306), des annexes aux leçons 2 et 3 (textes et vocabulaire en écriture

(1) Certains des textes de cette méthode, tout en étant les mêmes, ont quelque peu évolué avec le temps, mais permettent à celui qui les a pratiqués il y a un quart de siècle désormais, de se replonger dans sa jeunesse d'arabisant.

(2) Frédéric Imbert, *L'Arabe dans tous ses états ! La grammaire arabe en tableaux*, Paris, Ellipses, avec la collaboration de Catharina Pinon, 2008.

(3) Ce qui n'est pas une mince affaire: la simple négation de la phrase nominale, même au présent, engageant des notions déjà complexes, ce qui nécessite donc d'en voir d'autres en amont.

(4) À moins que la vocalisation n'entraîne un phénomène non étudié dans ce volume. C'est le cas des diptotes, ce qui explique l'absence de vocalisation de *Miṣr* dans *ḥiwārun ma'a ṭālibin ya'ūdu man* (sic > min) *Miṣr(a)* (p. 266).

arabe) (p. 307-310), une terminologie grammaticale (français-arabe) (p. 311-313), un rappel des principales conjugaisons (p. 314-320), de quelques verbes usuels (p. 321-324), une typologie des verbes en arabe (p. 325), les corrigés des exercices proposés en fin de leçons (p. 326-346), une bibliographie indicative (p. 347-348⁽⁵⁾), un index des notions, en français (p. 349-353), en arabe (p. 354-355), une liste de racines abordées dans les leçons de grammaire (p. 356), une liste correspondante des schèmes (p. 357) et enfin un index des exercices en fonction des thèmes grammaticaux abordés dans l'ouvrage (p. 358-359).

Cette présentation succincte de l'ouvrage, avant d'entrer dans les détails, ne serait pas complète si l'on omettait de signaler que 228 enregistrements vocaux⁽⁶⁾ accompagnent cette méthode (il s'agit des enregistrements des textes) mais également du vocabulaire, d'un grand nombre de tableaux de grammaires et de conjugaison de même que de certains exemples), enregistrements qui sont, à l'évidence, d'un intérêt primordial pour l'apprenant. Ils enrichissent cette méthode et la rendent plus utile encore.

L'introduction attirera particulièrement l'attention tant elle est parfaite, abordant l'ensemble des points culturels ou idéologiques à développer sur la langue arabe pour un public de grands débutants, et remplaçant les termes du débat là où il convient de les situer. Deux paragraphes, notamment, sont tellement justes qu'ils sont à citer tel quel : « Il ne faut pas oublier que l'arabe *littéral* n'est la langue maternelle de personne. L'arabe *littéral* n'a jamais été parlé naturellement, à aucune époque et en aucun lieu. [...] il n'y a pas *un* arabe dialectal mais *des* arabes dialectaux qu'on nommera ici *dialectes*, mais qui sont de véritables langues avec des règles de grammaire qui leur sont propres. Les dialectes

sont les seules et uniques langues maternelles des Arabes » (p. 12). Les fausses idées sont battues en brèche par les auteurs (p. 16-18) et notamment celles consistant à prétendre que le dialecte n'a pas de grammaire, affirmation tout à la fois vraie et totalement fausse, tout dépendant du sens que l'on donne à « grammaire ». S'il s'agit d'entendre « ouvrage rassemblant les règles grammaticales » alors, force est de constater que cela a longtemps été vrai et que, même si cela tend à l'être de moins en moins, les grammaires des dialectes arabes sont souvent le fruit d'orientalistes plus que d'arabophones, ces derniers étant souvent le jouet de cette vision idéologique qu'il s'agit de dénoncer comme le font les auteurs sur la base de la seconde interprétation du terme « grammaire ». Là, il s'agit de l'entendre au sens linguistique comme ce qui forme, avec un lexique, une langue, la grammaire se subdivisant en phonologie, morphologie et syntaxe. Force est alors d'admettre que toute langue, y compris dialecte ou parler, en quelque lieu et quelque époque que ce soit, est nécessairement dotée de règles, sans quoi les locuteurs d'une même communauté linguistique ne se comprendraient pas. Les auteurs ont donc parfaitement raison de mettre les pieds dans le plat et de rejeter ces phantasmes sur la langue arabe dont certains sont entretenus par les arabophones eux-mêmes, parfois, ou souvent, pour des raisons idéologiques, alors majoritairement religieuses, mais qui peuvent être également de type nationaliste. À ce titre, ils répètent, ce qu'il faut faire à l'envi si la bonne parole souhaite un jour transpercer le voile opaque de l'obscurantisme linguistique (il y en a !), que l'arabe du Coran est de l'arabe préclassique (p. 15).

La spécificité de cette méthode est également de ne pas débiter par l'enseignement de l'alphabet arabe et de son système graphique (ce pour quoi il faut attendre la leçon 4), mais de proposer, après une première leçon centrée sur la phonologie de l'arabe, très détaillée et très bien présentée et illustrée (p. 19-39), deux textes (leçons 2 et 3) en transcription. Les auteurs le justifient tout à fait (p. 20-21), l'idée étant de permettre aux apprenants de se concentrer sur la prononciation de l'arabe de même que sur l'apprentissage d'un peu de vocabulaire afin de se sentir dès le début plus à l'aise, ce qu'une graphie arabe « étrangère » aux apprenants ne permet pas.

Le choix de la terminologie grammaticale française au lieu de son équivalent arabe est tout à fait juste et justifié (notamment p. 50), le but étant à ce stade l'acquisition de la langue et non du métalangage grammatical arabe. Les auteurs attirent, également à raison, l'attention de l'étudiant sur la différence entre terminologie arabe et terminologie

(5) Pour laquelle je me contente d'indiquer qu'il faut lire Kazimirski (et non Kazimirsky, p. 347), s'agissant d'Albert (Adalbert Albin Wojciech) Félix Ignace (de) Biberstein Kazimirski (1808-1887), né en Pologne à Korchow et exilé à Paris suite à l'échec de l'insurrection de Novembre 1830 contre l'Empire russe à laquelle il prit part. Par ailleurs, il ne faut pas lire « REIG Reig » (p. 348) mais « REIG Daniel » (1929-2007). Manque enfin la référence d'un autre ouvrage, plus récent que les deux mentionnés au sujet de la conjugaison arabe, et qui ne se limite pas à une liste de verbes conjugués mais qui propose les *principes de conjugaison* : Sartori, Manuel, *Manuel de conjugaison du verbe en arabe. Précis analytique et synthétique de conjugaison en arabe classique et standard*, Diacritiques Éditions, Marseille, 2017.

(6) Téléchargeables à l'adresse suivante : https://www.editions-ellipses.fr/accueil/14365-26619-l-arabe-dans-tous-ses-etats-la-methode-a-1-b-1-avec-fichiers-audio-9782340069848.html#/1-format_disponible-broche (consulté le 23/03/2023).

arabisante, comme celle à faire entre *manṣūb* d'une part et « subjonctif » d'autre part (p. 216-217), même si, pour le futur, « subjonctif » reste utilisable dans la mesure où le futur n'est jamais certain⁽⁷⁾ et, à ce titre, relève bien d'une certaine virtualité. Pareillement, même si « inanimé » signifie étymologiquement « qui n'a pas d'âme » (p. 192), ce que vise strictement la catégorie arabe *ḡayr 'āqil* (« non doué de raison ») pour établir une frontière entre les êtres humains d'une part, tout le reste d'autre part, compte tenu du sens généralement donné actuellement à « animé » et à « inanimé », respectivement « doué ou non de vie », ce qui englobe alors les animaux, voire les plantes, plutôt que de « pluriel inanimé », ne vaudrait-il dès lors pas mieux parler de « pluriel non humain », afin d'éviter toute confusion chez les étudiants peu au fait de l'étymologie latine⁽⁸⁾ ?

Cette méthode recèle également des remarques à visée pragmatique, comme au sujet de l'expression de « avoir » (p. 224-225) où la particule *ma'a* (« avec »), aux côtés de *li-* (« à ») et de *'inda* et *ladā* (« chez »), est incluse, ce qui permet d'indiquer que ce dont on parle est à disposition, avec soi, *hic* et *nunc*. Concernant la phrase (à tête) nominale arabe, les auteurs indiquent à raison qu'« il ne faut pas considérer que le verbe "être" est sous-entendu dans les phrases nominales : il n'est pas présent, car on n'en a pas besoin » (p. 51). Ils réfutent, ainsi sans le dire, l'existence d'une copule cachée⁽⁹⁾, de même qu'ils insistent sur la distinction à faire entre « thème » d'une phrase nominale et « sujet » d'une phrase verbale (p. 52), « sujet » présupposant « verbe » ce pour quoi l'arabe est on ne peut plus clair, *fā'il* (« sujet ») présupposant *fī'l* (« verbe »).

Quelques présentations, d'une grande correction, sont à souligner comme celle qui consiste, concernant les démonstratifs, à indiquer l'emploi adjectival ou pronominal (ces termes ne sont à dessein pas présents pour alléger la tâche des grands débutants) et, dans le second cas, à indiquer la « très courte pause » (p. 77, 115) existant entre le thème et le propos de la phrase nominale (ici *hādā walad*), ce qui a l'avantage de rappeler (certes sans le dire en

toutes lettres) que la phrase nominale est une phrase segmentée au sens de Charles Bally (1865-1947) dont la pensée linguistique a été appliquée à l'arabe par Pierre Larcher⁽¹⁰⁾. De même, abordant la pluriglossie arabe, les auteurs parlent bien d'« arabe moyen » (et non de « moyen arabe » qui réfère à un état historique) pour qualifier la variété moyenne entre dialecte et standard (p. 143)⁽¹¹⁾, et remettent à leur place les déclinaisons (p. 147), insistant par ailleurs sur le fait que la déclinaison n'est en rien utile à l'apprentissage (ou à la prononciation) de l'arabe et qu'il suffit, sans être plus royaliste que le roi, d'imiter les arabophones qui prononcent *al-walad kabīr* et non *al-waladu kabīrun* (p. 52-53).

La nécessité pédagogique de ne pas compliquer les choses les conduit assez naturellement à dire que « la racine est porteuse d'un sens général qui n'est pas précisément actualisé » (p. 125). Toutefois, conscients du caractère réducteur ou simplificateur de cette présentation, de même qu'à l'écoute de la relecture de Pierre Larcher, ils précisent dans un encart (p. 126) ce qu'il y a à penser de cela⁽¹²⁾. La démarche des auteurs reste toutefois pertinente dans la perspective d'un enseignement à destination de grands-débutants, ce qui les pousse pareillement à parler, pour les verbes, de « formes dérivées » (p. 178), plutôt, ce qu'elles sont pourtant, de formes augmentées, ou à dire que la seule négation du futur est *lan*⁽¹³⁾. De même, indiquent-ils que *fa'ila* n'a pour accompli que *yaff'alu* (p. 182), ce qui représente une utile simplification⁽¹⁴⁾. Une remarque toutefois, plutôt que d'énoncer que la racine se prononce avec des voyelles *a* (e.g. *kataba*), ce qui a alors pour effet de prononcer le verbe à la 3^e pers. masc. du *mādī*, pourquoi ne pas plutôt proposer de la prononcer avec des voyelles neutres (*ketebe*, *k-t-b*), ou avec le

(7) Cf. Robert Martin, « Le futur linguistique : temps linéaire ou temps ramifié ? (à propos du futur et du conditionnel français) », *Langages*, 64, 1981, p. 81-92.

(8) Où « âme » est tiré du latin *anima* (« vent », « air », « souffle ») et où donc « animé » signifie « doué d'une âme » et « inanimé » « sans âme ». Cf. Alain Rey, et al., *Dictionnaire historique de la langue française*, 3 tomes, Robert Laffont, Paris, 1998, t. I, p. 107b pour « âme », t. I, p. 146a pour « animer ».

(9) Cf. Manuel Sartori, « L'apport de Charles Bally (1865-1947) à la linguistique de l'arabe », *Wiener Zeitschrift für die Kunde des Morgenlandes*, 113/1 (2023), p. 95-117.

(10) Cf. entre autres Pierre Larcher, « Les "complexes de phrases" de l'arabe classique », *Kervan-Rivista internazionale di studi afroasiatici*, 6 (2008), p. 29-45, notamment p. 31 pour l'identification d'une phrase à tête nominale arabe et d'une structure segmentée.

(11) Cf. Pierre Larcher, « Moyen arabe et arabe moyen », *Arabica*, 48/4 (2001), [*Linguistique arabe : Sociolinguistique et histoire de la langue*, éd. Pierre Larcher], p. 578-609.

(12) Cf. Pierre Larcher, « Où il est montré qu'en arabe classique la racine n'a pas de sens et qu'il n'y a pas de sens à dériver d'elle », *Arabica*, 42/3 (1995), p. 291-314.

(13) Même si le système verbal de l'arabe moderne est pragmatiquement plus riche, cf. Manuel Sartori, « *Sawfa lā/lan yaff'al-* et *lā/lan sawfa yaff'al-* : étude de cas pour une grammaire didactique et renouvelée de l'arabe moderne », *Journal of Arabic and Islamic Studies*, 15, 2015, p. 1-17.

(14) Cf. Manuel Sartori, *Manuel de conjugaison du verbe en arabe. Précis analytique et synthétique de conjugaison en arabe classique et standard*, Marseille, Diacritiques Éditions, 2017, p. 20, note 11.

nom des consonnes (*kāf tā' bā'*)? ce qui éviterait la confusion relevée.

La présentation est également modernisée, non seulement au niveau formel, mais également conceptuel. On notera l'autonomisation du duel dans les tableaux de conjugaison, nombre il est vrai moins usuel que le singulier et le pluriel. De même, rompant avec une présentation issue d'un certain logicisme grammatical⁽¹⁵⁾, les deux marques du futur (*sa-* et *sawfa*) sont bien indiquées comme sémantiquement équivalentes (p. 124)⁽¹⁶⁾. Enfin, plutôt que de s'en tenir à la présentation traditionnelle des sœurs de *'inna* comme étant au nombre de six⁽¹⁷⁾, les auteurs y intègrent une septième avec *li-'anna* (composée de *li-* et de *'anna*, p. 150), de même qu'ils enregistrent la réduction à « cinq noms » (p. 306) au lieu des « six » traditionnellement reconnus, le dernier, il est vrai, étant bien moins employé, sans doute pour des raisons extralinguistiques⁽¹⁸⁾.

On soulignera aussi l'intérêt pédagogique des exercices en fin de chaque chapitre ainsi que de leurs corrigés en fin d'ouvrage, ce qui ne peut qu'être utile aux étudiants. Les quelques points qui vont désormais suivre, concernant la morphophonologie dans un premier temps, la syntaxe dans un second, sont surtout là pour prévoir l'inévitable tirage que devrait connaître cette méthode.

MORPHOPHONOLOGIE

Parler de six voyelles, certes en indiquant qu'il y en a trois brèves⁽¹⁹⁾ et trois longues (p. 24) peut être source d'une confusion, dans la mesure où, ce que savent très bien les auteurs, il n'y a que trois timbres vocaliques « classiques » en arabe mais

deux quantités (brève et longue). Cela s'accompagne toutefois d'une remarque extrêmement juste et pertinente: pour expliquer qu'un même mot arabe comme *kitāb* puisse être rendu aussi diversement que par *kitèb*, *ktèb*, *ktāb* etc., les auteurs indiquent que « ceci est rendu possible par le fait qu'en arabe, on ne marque pas les voyelles brèves dans les mots écrits » (p. 25), ce qui laisse donc toute latitude aux locuteurs, et ce qui fait que *yadrib* (« il frappe ») pourra se réaliser *yadrub*, *yidrob*, *yedrob*, *yodrob*, etc.

Les auteurs abordent la question du genre grammatical (p. 47-48, 238) et indiquent qu'« il existe des termes féminins "par nature", c'est-à-dire qu'il sont féminins sans en porter la marque spécifique. *Bint* (une fille) en est le meilleur exemple » (p. 48). On ne pouvait, en fait, trouver plus mauvais exemple dans la mesure expresse où *bint* n'est jamais que le féminin de *bin* (« fils ») de même que *ibna'* (ce *i* transcrivant le *tā' marbūta* ⁽²⁰⁾) est le féminin de *ibn*, le *tā' maftūha* (ت) de *bint* étant l'exact équivalent de celui de *'uht* (« sœur »), féminin de *'ah* (« frère »). Pour un exemple « par excellence » de féminin sans marque, *ḥāmīl* (« [femme] enceinte ») ou *murḍī'* (« allaitante ») sont mieux choisis, ce que font les auteurs dans l'encart culturel (p. 48 et 238-239)⁽²¹⁾.

Même si la description est, par nécessité, parfois simplifiée, on pourra regretter qu'un encart culturel n'ait pas été adjoint à la présentation des chiffres. Là, il y est dit que « le sens d'écriture des chiffres est inverse au sens d'écriture de la phrase arabe. On peut retenir que les nombres s'écrivent dans le même sens et dans le même ordre qu'en français » (p. 103). Si les chiffres qui composent les nombres écrits en arabe ont bien la même place relative les uns par rapport aux autres que leurs équivalents en français, ils ne s'écrivent pas tous de gauche à droite (c'est particulièrement le cas de ٤, ٣, ٢), mais encore les nombres eux-mêmes sont

(15) Cf. Manuel Sartori, « La construction d'une idée grammaticale: *sawfa* et *sa-* entre fait grammatical et fait linguistique dans la grammaire arabe médiévale », *Folia Orientalia*, 54 (2017), p. 243-277.

(16) Cf. Catherine Pinon, « Des rumeurs grammaticales à l'épreuve de la statistique textuelle. L'exemple du marquage du futur avec *sa-* et *sawfa* », dans *Fuṣḥā écrit contemporain. Usages et nouveaux développements*, eds Francesco Binaghi et Manuel Sartori, Marseille, Diacritiques Éditions, 2019, p. 56-84.

(17) Cf. al-Ġalāyīnī, *Ġāmi' al-durūs al-'arabiyya*, éd. 'Abd al-Mun'im Ḥalīl 'Ibrāhīm, Bayrūt, Dār al-kutub al-'ilmiyya, 1421/2000, 1^e éd., p. 214.

(18) Cf. Manuel Sartori, « Les "six noms": grammaire arabe et pudibonderie », *Synergies Monde arabe*, 7 (2010), p. 35-45.

(19) Et non « courte » (p. 71). Il eût par ailleurs été utile de préciser « brève » concernant la règle de l'écriture de la *hamza* finale, celle-ci prenant pour support celui « correspondant à la voyelle [brève] qui [la] précède immédiatement » (p. 296). Sur l'écriture du support de la *hamza*, cf. Manuel Sartori, *Manuel de conjugaison du verbe en arabe. Précis analytique et synthétique de conjugaison en arabe classique et standard*, Marseille, Diacritiques Éditions, 2017, p. 52-56.

(20) Décrit par les auteurs comme « un [a] bref final souvent utilisé pour le féminin » (p. 87, cf. également p. 96), ce qui, même si on peut comprendre la raison didactique d'une telle présentation (le féminin ayant été présenté dans le cadre de la transcription utilisée en caractères latins comme le résultat d'une opération de transformation depuis le masculin par suffixation d'un *a*), reste tout de même assez difficile à entendre puisque le *tā' marbūta* est avant tout un *tā'*, ce que les auteurs ne disent que plus tard (p. 112), qui impose certes de manière nécessaire une vocalisation en *a* sur la consonne qui la précède immédiatement, mais qui n'est pour autant pas, en lui-même, cette vocalisation.

(21) Concernant ces questions de genre grammatical, les auteurs indiquent notamment entre guillemets pour souligner la part de nécessaire simplification qu'il y a à énoncer que « le masculin l'emporte » (p. 57), on consultera Manuel Sartori, « Du neutre, ici en français mais également là(-bas) en arabe », *Arabica*, 71/3, 2024 et Pierre Larcher, « Masculin/féminin: sexe et genre en arabe classique », *Arabica*, 49/2 (2002), p. 231-234.

en fait bien écrits dans le sens de l'écriture arabe: avant une date relativement récente, les nombres étaient, de fait, énoncés dans l'ordre croissant de leurs constituants: unité, dizaine, centaine, millier. Une date comme 1975 se disait donc 5 et 70 et 900 et 1000 et s'écrivait donc bien dans le sens de l'écriture arabe à savoir de droite à gauche (١٩٧٥), ce qui correspond, par chance, à notre ordre d'énonciation.

Concernant la conjugaison, généralement bien présentée dans ses principes, certaines assertions pourraient perdre l'apprenant, notamment pour l'explication de *kuntu* au lieu de **kantu* par un « rappel de la racine par la voyelle brève » (p. 196), ce qui laisserait accroire que *nāma* de racine *nūn wāw mīm* formerait alors son accompli de première personne en **numtu* alors qu'il s'agit de *nimtu*. C'est pourquoi il semble préférable, pour les personnes concernées, de dire que si le verbe se conjugue à l'inaccompli avec un *wāw*, la voyelle brève de l'initiale à l'accompli sera une *ḍamma*, et qu'il s'agira d'une *kasra* dans les deux autres cas (*yā'* et *'alif*)⁽²²⁾. De même, le tableau (p. 293) risque de perdre l'étudiant qui pourrait comprendre que *lam yatakallam* (« il n'a pas parlé ») est la négation de *kāna yatakallamu* (« il parlait ») comme *lan yatakallama* (« il ne parlera pas ») l'est de *sa-yatakallamu* (« il parlera »), alors que celui-là est la négation de *takallama* (« il a parlé ») et que celui-ci a pour négation *lam yakun yatakallamu* (« il ne parlait pas »).

Enfin, la question du *tanwīn* se pose et plus particulièrement de sa représentation graphique à l'accusatif (cas direct). Pourquoi diable s'acharner à positionner le *tanwīn -an* sur le *'alif* (p. 139, 148, 150, 209, etc.) qui n'est qu'orthographique ? ! S'il faut bien rappeler (p. 148) que ce *'alif* n'apparaît pas dans le cas de noms se terminant par un *tā' marbūṭā* (ة), un *'alif mamdūda* (ا) ou, ce qui n'est pas rappelé, un *'alif* (إ ou ع) ou encore une *hamza* sur *'alif* (إ), il faudrait également rappeler que là ne se situe pas le cas particulier, mais que c'est bien l'apparition d'un *'alif* qui en constitue un, aucun *wāw* ni *yā'* n'apparaissant dans le cas des *tanwīn-s -un* et *-in* ! À ce titre, le *tanwīn -an*, suivi éventuellement d'un *'alif* orthographique, serait donc mieux placé sur la dernière articulation du nom, comme c'est le cas des *tanwīn-s -un* et *-in*⁽²³⁾.

(22) Cf. Manuel Sartori, *Manuel de conjugaison du verbe en arabe. Précis analytique et synthétique de conjugaison en arabe classique et standard*, Marseille, Diacritiques Éditions, 2017, p. 72-73.

(23) Cf. Sartori, Manuel, « Compte rendu de *Les mots pour le dire en arabe. Vocabulaire moderne par thèmes*. Qul-hā bi-l-ʿarabiyya de Rita Moucannas, Lyon, AraDic Monde arabe, 2020, 273 p. ISBN: 9782956050940. » *Bulletin Critique des Annales Islamologiques*, 36 (2022), p. 3-6, p. 5a.

SYNTAXE

Le *tanwīn* étant une marque d'indéfinition grammaticale et syntaxique, je soulèverai ici la confusion entretenue dans l'ouvrage entre définition d'une part et détermination d'autre part, ce qui est à déplorer (e.g. « Indéfini: v. indétermination », p. 351), et ce en dépit de l'explication donnée pour le maintien du choix de « détermination » au détriment de « définition »: « en français, nous utilisons plutôt les termes d'articles "définis" et "indéfinis". Pour l'arabe, on dira plutôt "détermination" et "indétermination". D'une manière générale, un mot déterminé signifie qu'il est "connu" par celui qui parle. Si on dit *al-bint* (la fille), c'est qu'on la connaît, qu'on l'a reconnue. Quand, au contraire, on parle d'"une fille" (*bint*), le mot ne porte pas l'article: il est indéterminé » (p. 43-44). Ainsi que cela transparaît de leur explication, et alors même que leur propos est essentiellement grammatical (et non linguistique) et donc, à ce titre, syntaxique, les auteurs visent ici, avant tout, une dimension sémantique (voire pragmatique). De cette confusion des genres découle la confusion conceptuelle: au plan syntaxique, et de la même manière qu'en français où sont distingués des articles *déterminants définis* (le, la, les) et des articles *déterminants indéfinis* (un, une, des), les grammairiens arabes médiévaux distinguent bien entre *ta'rīf* d'une part, qui est la définition, et *tankīr* d'autre part, qui est l'indéfinition, réservant des termes comme *taḥṣīs*, *taḥlīs*, *tawḍīḥ*, *'idāḥ* ou encore *takmil* à ce qui doit être compris comme la détermination⁽²⁴⁾. Le terme *ma'rifa* (p. 311) ne peut donc traduire cette dernière, mais est à comprendre comme « expression définie » (et non déterminée) et celui de *nakira* (p. 311), avec qui il forme couple, comme « expression indéfinie ». Ceci d'autant plus que l'article *al-* est bien présenté par les auteurs comme le *al- al-ta'rīf* et traduit comme un « article défini » (p. 311) mais en fait à traduire comme « de

(24) Cf. Manuel Sartori, « Origin and Conceptual Evolution of the Term *taḥṣīs* in Arabic Grammar », dans *The Foundations of Arabic Linguistics III. The Development of a Tradition: Continuity and Change*, eds Georgine Ayoub et Kees Versteegh, Leiden, E. J. Brill, (« Studies in Semitic Languages and Linguistics », 94), 2018, p. 203-228 et Manuel Sartori, « Definition and Determination in Medieval Arabic Grammatical Thought », dans *The Foundations of Arabic Linguistics IV. The Evolution of Theory*, eds Manuela E. b. Giolfo et Kees Versteegh, Leiden, E. J. Brill, (« Studies in Semitic Languages and Linguistics », 97), 2019, p. 253-273. À ce titre, dire « en arabe, le premier terme [d'une annexion] ne porte pas l'article, mais il est effectivement déterminé » (p. 75) est tout à fait correct dans la mesure où ce premier terme est en effet déterminé soit par un second terme indéfini (on parle alors de *taḥṣīs*) soit par un second terme défini (cas de la p. 75) et on parle alors de *taḥlīs*, *tawḍīḥ* ou de *'idāḥ*.

définition ». En arabe, mais les choses ne sont pas si différentes en français (où l'on ne dira pas « *j'ai lu le livre » mais « j'ai lu un livre »), il n'existe pas d'indétermination syntaxique. De fait, *kitāb* n'est pas « livre », mais « un livre », qui est donc déterminé mais indéfini au plan syntaxique, même s'il peut être considéré comme indéterminé au plan sémantique. Sur ce dernier plan, un terme indéterminé⁽²⁵⁾ est en fait dit *mubham* (ou *gayr mu'ayyan*), l'*'ibhām* étant alors l'équivalent de l'indétermination sémantique, et son pendant, à savoir un terme déterminé sémantiquement, étant *mu'ayyan*⁽²⁶⁾, même si *tankīr* peut également avoir ce sens d'indétermination sémantique (cf. *tanwīn al-tankīr*⁽²⁷⁾). Il n'est du reste pas étrange que la tradition grammaticale arabe ne se soit pas totalement penchée sur cette question, elle qui traite avant tout de syntaxe et non de sémantique, ni que ces termes se retrouvent chez Raḍī al-Dīn al-'Astarābādī (m. 688/1289?) lui qui, en revanche, intègre à sa réflexion grammaticale une dimension proprement pragmatique. Enfin, il faut rappeler ce qu'indique celui qu'on pourrait nommer le sceau des grammairiens⁽²⁸⁾, Muṣṭafā al-Ġalāyīnī (m. 1364/1944), auteur du *Ġāmi' al-durūs al-'arabiyya* (« La Somme des études [grammaticales] arabes ») qui a la vertu de distinguer au plan sémantique, sous l'article *al-* qui n'assure, pour lui, que la définition syntaxique (*al-ta'rif*), entre *al- al-'ahdiyya* (article de remémoration), ce à quoi font référence les auteurs dans leur explication, et *al- al-ġinsiyya* (article générique)⁽²⁹⁾. Là, il rappelle que *al-raġul* (ou *al-bint*) peut être indéterminé au plan sémantique tout en étant défini au plan syntaxique (*wa-l-mu'arraḥ bi-al- al-ġinsiyya nakira ma'nān ma'rifa lafẓan li-iqtirāni-hi bi-al-fa-huwa taġrī' alay-hi*

'ahkām al-ma'ārij⁽³⁰⁾), montrant par là-même que l'article, s'il définit et détermine syntaxiquement, ne détermine pas sémantiquement à coup sûr. Pour toutes ces raisons, la méthode en question étant essentiellement grammaticale et donc syntaxique, il vaut mieux s'en tenir au couple définition/indéfinition⁽³¹⁾, *ta'rif/tankīr*, « un homme est venu me voir hier » pouvant être indéfini syntaxiquement mais tout à fait déterminé sémantiquement (« ce même homme qui, plus tard dans la journée... ») de même que « l'homme est un animal dangereux » être défini syntaxiquement mais indéterminé sémantiquement⁽³²⁾.

La traduction de *kāna -bnu Baṭṭūṭa raġulan 'azīman* par « Ibn Baṭṭūṭa fut (je souligne) un grand homme » (p. 172) ne va pas sans poser problème. Sa traduction par un passé simple laisse, en effet, accroire qu'il s'agirait d'un verbe « être » à part entière (le *māḍī* des autres verbes est en effet traduisible par un passé composé ou, comme ici pour un registre plus littéraire, un passé simple). Les auteurs indiquent pourtant qu'il ne s'agit pas à proprement parler du verbe « être » et en donnent ailleurs une traduction plus attendue, la même phrase devenant « Ibn Baṭṭūṭa était... » (cf. p. 190-191). De fait, *kāna* étant un outil de temporalisation au passé, et comme ici il s'agit de temporaliser au passé une phrase nominale au présent qui a un sens duratif (« Ibn Baṭṭūṭa est... »), c'est donc l'imparfait qu'il s'agit d'utiliser. Toujours au sujet de l'accompli, il est bien indiqué qu'« une action peut être achevée dans le passé ("il a lu"), dans le présent ("il vient de finir de lire") ou dans le futur ("demain, à cette heure-là, il aura déjà lu ce texte") » (p. 180) mais, en fait, l'inaccompli du présent est représenté par le présent de l'indicatif, et l'accompli du présent par le passé composé, soit respectivement « il chante » et « il a chanté ». Dans les mêmes conditions, mais au futur, on distingue « il chantera » de « il aura

(25) Mais, ce qui ajoute à la confusion, les auteurs emploient également « indéfini » (p. 280).

(26) Cf. Beata Sheyhatovitch, « The distinction between the general and the specific dans *Sharḥ al-Kāfiya* by Raḍī al-Dīn al-Astarābādī », *Jerusalem Studies in Arabic and Islam*, 48 (2020), p. 79-119 et Sakaedani, Haruko, « What is definiteness in Arabic? Focusing on proper nouns for genera and 'asmā' mubhama 'ambiguous nouns' », dans *The Foundations of Arab Linguistics IV. The Evolution of Theory*, éd. Manuela E. B. Giolfo et Kees Versteegh, Leiden, E. J. Brill, (« Studies in Semitic Languages and Linguistics », 97), 2019, p. 233-252.

(27) Cf. al-Ġalāyīnī, *Ġāmi' al-durūs al-'arabiyya*, éd. 'Abd al-Mun'im Ḥalīl 'Ibrāhīm, Bayrūt, Dār al-kutub al-'ilmiyya, 1421/2000, 1^e éd, t. I, p. 9.

(28) Ce qui serait toutefois sans compter 'Abbās Ḥasan (1900-1979), l'auteur de *al-Naḥw al-wāfi*, Al-Qāhira, Dār al-ma'ārif bi-Miṣr, 4 tomes, 1966.

(29) al-Ġalāyīnī, *Ġāmi' al-durūs al-'arabiyya*, éd. 'Abd al-Mun'im Ḥalīl 'Ibrāhīm, Bayrūt, Dār al-kutub al-'ilmiyya, 1421/2000, 1^e éd, t. I, p. 113-114.

(30) al-Ġalāyīnī, *Ġāmi' al-durūs al-'arabiyya*, éd. 'Abd al-Mun'im Ḥalīl 'Ibrāhīm, Bayrūt, Dār al-kutub al-'ilmiyya, 1421/2000, 1^e éd, t. I, p. 114.

(31) Que l'on trouve, enfin !, en liaison avec l'absence d'article, p. 240.

(32) Cette même confusion se retrouve lorsque définition et absence de *tanwīn* sont liées (p. 225), ce qui laisserait accroire que *Zaydun/an/in* serait alors indéfini, ce qu'il n'est pas. Régis Blachère (1900-1973) et Maurice Gaudefroy-Demombynes (1862-1957) invitent malgré tout à distinguer détermination grammaticale et détermination sémantique et disent de *Zaydun* qu'il est indéterminé grammaticalement (donc indéfini) et déterminé pour le sens. Cf. Blachère, Régis et Maurice Gaudefroy-Demombynes, *Grammaire de l'arabe classique (Morphologie et syntaxe)*, Paris, Maisonneuve et Larose, 3^e édition revue et remaniée, 1975 [1952], p. 318.

(déjà) chanté » et, au passé, on distinguera le passé imperfectif, opposant « il chantait » à « il avait chanté », et le passé perfectif, opposant « il chanta » à « il eut chanté »⁽³³⁾.

Si les adverbes sont à considérer comme des adjectifs pour les verbes, permettant d'en spécifier le sens, ils ne précisent pas le sens des adjectifs eux-mêmes (p. 46), et si l'adverbe précise quelque chose dans 'anā muğtahidun ġiddan (p. 146), ce n'est pas l'adjectif (ici attribut) muğtahidun (« je suis {sérieux}-très »), mais la phrase nominale dans son ensemble, et donc 'anā muğtahidun (> « {je suis sérieux}-très »).

Dire de l'adjectif épithète d'un des termes de l'annexion que, « rejeté après l'annexion, il s'accorde en genre avec le terme qu'il qualifie » (p. 189), même s'il s'agit d'expliquer les deux exemples qui précèdent, risque tout de même de faire oublier à l'étudiant qu'il s'accorde comme toutes les épithètes, donc non seulement en genre, mais également en nombre, en définition et en déclinaison. De même, indiquer que « logiquement, les adjectifs se placent après l'annexion dans l'ordre des termes qu'ils qualifient (je souligne) » (p. 189) et qu'alors « la belle voiture de la nouvelle directrice », est traduit par sayyārat al-mudīra al-ġamīla al-ġadīda n'est que très partiellement correct puisque cela pourrait signifier, en l'absence de contexte extralinguistique permettant d'abolir toute ambiguïté d'incidence, « la nouvelle voiture de la belle directrice », la grande majorité des grammaires arabisantes indiquant que les épithètes des premiers termes de l'annexion sont rejetées après celles du dernier⁽³⁴⁾.

De très rares coquilles sont repérées avec « ilāyhi » (p. 73), « madani » au lieu de « madanī » (p. 117) et « ṭāniyan » au lieu de « tāniyan » (p. 188) ou encore « la durée d'une année » (p. 268) pour muddat sana qu'il aurait peut-être mieux valu rendre par « une durée d'une année ». Quelques autres petites erreurs pourront être corrigées lors d'une deuxième édition de l'ouvrage, comme le fait que le wāw se voie doté d'un équivalent API [w] tout à

fait exact (p. 23), mais au même endroit par [ou], ou que soit attribué au yā' l'équivalent API [j] (p. 23) immédiatement remplacé par [y] (p. 23 et 26). Dans ce même tableau (p. 23), le choix, tout à fait légitime, de j en lieu et place de ġ est fait pour transcrire le son [j] (p. 22) ou [ʒ] (p. 23), mais on retrouve pourtant « ġīm » plus tard qui rentre alors en concurrence, au même endroit, avec « jīm » (p. 91). De même, au sujet de la possible confusion entre la conjugaison à la 2^e pers. masc. sing. et la 3^e pers. fém. sing. (taktub), la formulation suivante est malhabile: « En réalité, vous ne confondrez jamais les deux formes, car le contexte indiquera toujours si l'on s'adresse à toi ou à elle » (p. 56). D'une part, il aurait mieux valu dire « les deux personnes », dans la mesure où il ne s'agit pas de deux formes mais bien d'une seule forme référant possiblement à deux personnes distinctes; d'autre part, il aurait fallu écrire « si l'on s'adresse à toi ou si l'on parle d'elle » car si l'on adresse à elle, on s'adresse alors en fait à toi féminin... Une imprécision est relevée au sujet des noms de pays dont il est dit qu'ils sont, en arabe, « plutôt féminins (à l'exception d'al-Mağrib, al-'Irāq et Lubnān) » (p. 80). En fait, « à l'exception » est ici réducteur dans la mesure où, outre ces trois pays, al-Yaman, al-Sūdān, al-Šumāl et al-'Urdunn⁽³⁵⁾ le sont aussi. Enfin, on s'étonnera que, l'apprentissage de l'alphabet arabe et de sa graphie ne débutant qu'en leçon 4, certains exercices soient tout de même proposés dès la leçon 2 (p. 66) et 3 (p. 84) dans cet alphabet. Parlant d'alphabet, les auteurs indiquent que « comme tous les alphabets du bassin méditerranéen, l'alphabet arabe débute par A puis par B (alif, bā'), mais la ressemblance s'arrête là » (p. 88). En fait non, elle ne s'arrête pas si tôt puisque l'alphabet arabe suit le même ordre que l'alphabet grec qui est alpha, beta, gama, delta: 'alif, bā' (tā', ṭā' qui sont du même ductus que le bā', équivalents de beta), ġīm (hā', ḥā' qui sont du même ductus que le ġīm, équivalents de gama), dāl (ḍāl qui est du même ductus que ce dernier, équivalent de delta), soit al-'abġadiyya. Toujours au sujet de l'alphabet, la présentation du ruq'a (p. 101) présente le dāl et le ḍāl comme strictement identiques en formes médiale et finale respectivement au rā' et zāy. La police utilisée n'est pas précisée, mais normalement ces lettres sont bien distinctes comme on peut le voir avec les mots walad, kabīr, munḍu et kanz qui suivent: كَنْزٌ، مَنزٌ، كَبِيرٌ، وَلَدٌ.

On soulignera une fois encore la grande réussite de cette méthode, et le soin extrême dont elle a bénéficié dans sa préparation, tant dans sa forme

(33) Cf. Pierre Larcher, *Le système verbal de l'arabe classique*, Aix-en-Provence, Presses Universitaires de Provence, 2^e édition revue et augmentée, coll. "Manuels", 2012 [2003], p. 133.

(34) Cf. Djamel Eddine Kouloughli, *Grammaire de l'arabe d'aujourd'hui*, Paris, Pocket, coll. "Langues pour tous", 1994, p. 109-110; Neyreneuf, Michel et Ghalib Al-Hakkak, *Grammaire active de l'arabe*, Paris, Le Livre de Poche, 1996, p. 141-142 de même que Frédéric Imbert, *L'Arabe dans tous ses états ! La grammaire arabe en tableaux*, Paris, Ellipses, avec la collaboration de Catharina Pinon, 2008, p. 56. Pour l'ensemble des détails sur cette question, cf. Manuel Sartori, « La place relative des épithètes des termes de l'annexion arabe. Une histoire arabisante? », *Zeitschrift für Arabische Linguistik*, 78/1 (2024), [à paraître].

(35) Et non simplement al-Urdun (p. 80).

(excellence de la présentation, des transcription, des vocalisations, etc.) que dans le ton employé qui est celui qu'un enseignant « en présentiel », comme l'on dit désormais, emploierait devant son étudiant : ce ton est fait de sollicitude et d'encouragements bienveillants à persister dans les efforts à fournir pour apprendre l'arabe ; les explications sont abordables, claires et précises, jamais rébarbatives, le souci de l'explication se sent, notamment par le recours à des images (comme la comparaison des concepts de racine et de schème avec le squelette et les muscles (p. 129) ou de celui de racine verbale nue devant trouver dans son armoire à vêtements la tenue, i.e. le schème, qui lui convient), le tout avec des clins d'œil culturels, arabes bien entendu, mais également hexagonaux comme à Charles Trénet (1913-2001) lorsqu'il s'agit d'aborder les lettres lunaires et solaires (p. 109) et mettre un peu de poésie à l'apprentissage souvent aride de la grammaire arabe.

*Manuel Sartori
Aix-Marseille Université, CNRS,
IREMAM, Aix-en-Provence*